



Le journal d'information de la commune de Mens

L'édito

de Josiane Chevalier, maire de Mens

La jeunesse, une force en marche

La jeunesse est bien plus que notre avenir, elle est notre présent. Elle porte en elle, l'énergie, la curiosité, le regard neuf, les rêves et surtout l'espoir. La jeunesse n'est pas une promesse lointaine, elle est déjà en mouvement et elle est l'architecte de notre futur. Parce que nous sommes convaincus que cette jeunesse peut apporter beaucoup à la vie municipale, nous avons fait figurer dans notre programme, **la création d'un conseil municipal des jeunes**. C'est un nouvel engagement tenu qui a fait l'objet d'un vote unanime du conseil municipal lors de sa réunion du 1^{er} septembre. Que les enseignantes qui nous accompagnent dans cette démarche en soient ici vivement remerciées.

Nous avons souhaité renforcer ce partenariat avec les écoles et le collège et sommes encouragés dans cette voie par les autorités académiques qui se sont rendues à Mens (voir article en page 3).

Cela s'est traduit le 22 juin par la remise en mairie du **permis internet** aux enfants de CM2, action initiée par la gendarmerie dans le cadre d'un programme national de prévention pour un usage d'internet vigilant, sûr et responsable. A cette occasion, un échange très intéressant s'est noué avec les enfants sur le rôle de maire et sur les compétences de la commune.

Cela s'est manifesté par la venue de deux classes de l'école pour visiter **l'exposition** des cartes postales anciennes de Mens et du Trièves, entre 1890 et aujourd'hui, sous la conduite de M. Vieux, président du club philatélique et cartophile de la Grande Matheysine, dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Cette exposition a connu un grand succès et a permis à toutes les générations de se rencontrer et d'échanger.

Cela se concrétisera par une participation à la **cérémonie commémorative** du 11 novembre pour perpétuer le devoir d'histoire comme se plaisait à le souligner Simone Veil pour lier le souvenir à la rigueur historique.

Cela pourrait s'enrichir encore par des **actions intergénérationnelles** imaginées par notre CCAS pour vivifier les liens de solidarité entre les jeunes et les aînés. Il ne s'agit pas seulement de se côtoyer mais de partager des moments et de s'enrichir mutuellement.

Empruntons alors à Jean-Jacques Rousseau cette belle phrase pour ne pas opposer les générations : « *La jeunesse est le moment d'étudier la sagesse ; la vieillesse est le moment de la pratiquer.* »

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !



Photo collègue

Vie municipale

Des nouvelles du conseil municipal du 1^{er} septembre

Préalablement au conseil, le porteur d'un **projet agrivoltaïque sur Mens** est venu présenter son projet qui associe sur une même parcelle, la production d'électricité photovoltaïque et agricole, cette dernière demeurant la priorité. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables. Ce cadre juridique permet de sécuriser ce type d'initiative novatrice au service de l'agriculture de demain. Dans le souci de transparence voulu par la municipalité, les porteurs du projet ont pu répondre aux questions du conseil municipal et du public, venu nombreux.

La séance a débuté par la lecture d'une déclaration de la minorité.

Résumé des délibérations

- **Création d'un conseil municipal des jeunes** du collège pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'engagement des jeunes de la cité, votée à l'unanimité.
- **Réorientation de l'ancien projet de Tiers Lieu.** Pour mémoire, celui-ci était dans l'impasse technique après deux avis défavorables de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et dans l'impasse financière avec un coût de plus de 2,5 millions d'euros incompatible avec les capacités budgétaires de la commune. Reconfiguré, ce dossier (602 680 €) comporte désormais au rez-de-chaussée l'ADMR pour lui permettre d'exercer toutes ses activités et au-dessus 3 logements pour répondre à un besoin important de la commune. Une subvention de 100 000 € est sollicitée auprès du conseil régional dans le cadre de sa politique de soutien à la ruralité. Une concertation étroite a été engagée avec les utilisateurs futurs et les plans seront présentés en temps voulu. La délibération a été votée à l'unanimité.
- **Différentes délibérations financières** ont été adoptées également à l'unanimité pour autoriser la maire à recourir à l'emprunt pour la rénovation de la trésorerie, le temple et les fontaines. La trajectoire vertueuse d'économies de fonctionnement (en particulier la baisse des dépenses de personnel et de prestations de service) permettra d'honorer les remboursements. La baisse de 28 400 € des indemnités des élus va permettre, à titre d'exemple, de couvrir exactement le montant de l'annuité d'emprunt pour la rénovation de l'ancienne trésorerie.
- **La création d'une réserve communale de sécurité civile** au titre de la prévention des feux de forêt a été adoptée à l'unanimité.
- Le dossier de demande de subvention auprès du conseil régional dans le cadre de **l'appel à projet « villages remarquables »** pour la rénovation des fontaines et du temple, qui marque le début de la procédure pour le dossier de classement en « Petite Cité de Caractère » (PCC) a été voté à l'unanimité.

Du côté du CCAS

Le 2 septembre le CCAS s'était réuni pour la préparation d'octobre rose en partenariat avec l'association « Rose Altitude ». Cette manifestation a eu lieu le 10 octobre à 9h30, boulevard E. Arnaud ; le circuit chemin des philosophes/Beaumet était encadré par **Alain Faure, Bertrand Peyraud** et **Marc Dolci**. Des



rubans roses ont été distribués aux participants. L'association « Rose Altitude » a tenu un stand pour présenter ses différentes activités avec la participation de **Cathy Peyraud** et **Pascale Arribert**.

Un temps important a été consacré à la préparation des festivités pour les aînés ; le repas fixé au 12 décembre, aux Sagnes, sera confectionné par « **Au Cœur du Trièves** » et les colis de Noël composés de produits locaux. Une invitation personnalisée sera remise à toute personne concernée et devra être retournée à la mairie avant le 24 novembre.

... / ...

N° 297

Nov.-Déc. 2026

Vie municipale

Deux décisions financières ont aussi été prises : 1) participation à la carte famille pour le collectif d'entraide du Trièves pour l'accès à la piscine de familles mensoises et 2) subvention de 352 € à l'association les Désacorpdsés pour permettre à quelques jeunes de participer aux ateliers ou aux soirées.

Visite historique dans les établissements scolaires de Mens



Photo TUM

Pour le collège et les écoles de Mens, le 9 septembre est à marquer d'une pierre blanche. De mémoire de Mensois, jamais un recteur d'académie n'avait franchi les frontières du Trièves.

Mens a ainsi eu l'honneur d'accueillir le recteur d'académie de Grenoble, Philippe Dulbecco (en charge de 5 départements), accompagné du directeur académique, Patrice Gros et de l'inspecteur de circonscription, Jean Luc Phanatzis.

Lors d'un entretien avec la maire, celle-ci a exposé la volonté du conseil municipal d'intensifier le partenariat avec les établissements scolaires, qu'il s'agisse du conseil municipal des jeunes, des cérémonies

commémoratives ou du lien intergénérationnel.

Les autorités académiques ont ensuite visité les écoles et le collège puis sont allées à la rencontre des enseignants et des élèves pour échanger en confiance et en simplicité. Cette venue s'inscrit dans l'un des axes du projet académique qui entend déployer une école en proximité, au plus près des territoires et de leur diversité. Pour reprendre les propos du recteur : « *le projet doit partir des territoires, de leurs acteurs et partenaires, de ceux qui sont en première ligne face aux élèves.* »

Fête de la ruralité

La fête de la ruralité a vécu sa première édition le 3 octobre dernier en réunissant artisans et agriculteurs.

Ceux-ci ont fait la promotion de leurs activités et de leur savoir-faire. Les exposer aux yeux du public est important autant pour eux que pour les habitants.

En lien avec la fête de la laine, l'objectif était de mettre en lumière les forces vives de la ruralité locale et leur investissement au quotidien.

Des remerciements à Groupama pour leur participation et au comité des fêtes pour l'animation et la buvette, lieu de convivialité.

Octobre rose



Photo D Patruno

Ce mois rappelle l'importance du dépistage et l'immense force de celles qui se battent chaque jour.

Le comité des fêtes de Mens a remis à cette occasion un chèque de 500 € à l'association "Rose Altitude", montant correspondant au bénéfice de la buvette pour la fête de la ruralité.

Un geste de solidarité qui mérite d'être souligné pour contribuer à l'accompagnement des femmes malades.

En partenariat avec l'association "rose altitude", présidée par Nathalie Bonnier, les Triévoises et les Triévois ont été 89 à marcher en soutien aux femmes touchées par le cancer du sein.

Photo D Patruno



Vie municipale

A l'écoute des commerçants

La municipalité a souhaité échanger avec les commerçants pour dresser un bilan de la saison estivale et faire le point sur leurs attentes.

Une dizaine de commerçants ont répondu présent à cette soirée d'échanges du 19 octobre. Le bilan de l'été s'avère positif même si plusieurs commerçants souhaiteraient que la saison puisse se poursuivre, notamment sur le mois de septembre.

- Il a beaucoup été question du stationnement et des difficultés de circulation dans Mens. L'aménagement du parking de Pré Colombon et son extension semblent une première réponse possible sans équipements onéreux que la mairie ne serait pas en mesure de financer.
- Sur la circulation, il a été expliqué que le bien est parfois l'ennemi du mal et la mise à sens unique d'une rue peut être contre-productive en matière de sécurité routière.
- Les marchés nocturnes sont un échec dont il faudra en tirer les conséquences.
- Il est souhaité une meilleure communication sur les événements et le retour du bal populaire pour le 14 juillet.
- Pour Noël, il est demandé que les décorations de la mairie soient plus soignées, engagement est pris par la mairie sur ce point.

Il a été convenu de deux rencontres par an.

Rassemblement républicain devant la mairie le 19/10

La municipalité a tenu à répondre à l'appel lancé la veille par l'association des maires de France en réaction aux atteintes de bâtiments publics et de commerçants lâchement attaqués pendant le week-end, partout en France, en marge des manifestations.

Cinquante-cinq personnes étaient présentes pour apporter leur soutien et dénoncer ces exactions.

Extrait du discours de Madame la Maire :

« Cela n'est pas acceptable car les bâtiments publics pris d'assaut représentent, d'une manière ou d'une autre, la République, ce bien commun que nous avons en partage, quelles que soient nos sensibilités politiques. »

Cela n'est pas acceptable car cela occulte les revendications portées par les manifestations. Les violences salissent la mobilisation.

Nous sommes là pour dire ensemble que nous ne l'acceptons pas, pour témoigner ensemble de notre solidarité avec les commerçants touchés, avec les forces de sécurité et de secours éprouvées, pour marquer ensemble notre attachement à la République et au droit de manifester légalement dans le calme.

Face à ceux qui veulent abîmer notre pays, restons unis et refusons toute forme de violence.

C'est le sens de notre rassemblement. »

France 3 joue la carte de la proximité



Photo TUM

Pendant une semaine notre village a eu la chance d'accueillir une équipe de journalistes de France 3, dans le cadre de l'émission « votre village à la une ». La soirée du 14 octobre, en présence du directeur régional de cette chaîne publique d'information, a réuni pas moins de 150 habitants, dans une ambiance d'échanges très cordiale. Le public a pu se rendre compte du travail de fond des journalistes, se familiariser avec les différents métiers de l'audio-visuel et le quotidien des équipes. La conférence de rédaction n'a désormais plus de secret pour les participants !

Les reportages durant toute une semaine ont mis en valeur la beauté de notre territoire, son histoire et le dynamisme de ses habitants.

Mens, ce petit coin de paradis, expression souvent reprise par les journalistes, s'affiche comme l'illustration d'une ruralité vivante et heureuse.

Vie municipale

Résumé du conseil municipal du 13 octobre

La maire a commencé, en ce mois d'octobre, arborant le ruban rose symbolique, ainsi qu'un certain nombre de conseillers municipaux, par exprimer une pensée pour les femmes malades de la commune, celles qui se battent et celles qui ont gagné ce combat. C'est une cause universelle qui **rassemble**. Derrière chaque malade, il y a une **humanité**. C'est la marque d'une solidarité **collective**.

Synthèse des délibérations

➤ **Charte de partenariat avec l'association « les ultras de l'A51 »**

Le conseil municipal a accueilli des représentants des ultras de l'A51 qui se sont structurés en association. La maire a tenu à souligner que l'agriculture constitue la première richesse du Trièves et que ce secteur est confronté à de multiples défis : adaptation au changement climatique, ressource en eau, crises sanitaires ou encore transmission des exploitations.

Elle mentionne que cette association ne porte pas seulement des revendications mais conduit des actions très intéressantes comme « une ferme/une école », « les élus à la ferme », la restauration collective et réfléchit à de nombreux projets.

Elle rappelle que si une commission a été mise en place au niveau intercommunal, des partenariats existent déjà avec la commune, exemple de la réserve communale de sécurité civile et d'autres pourront être conclus sur la ressource en eau, sur le lien avec le conseil municipal jeunes.

Elle tient aussi à remercier les agriculteurs qui ont fait que le dispositif de sécurité du rallye a pu être validé par la préfecture et ce 40^{ème} anniversaire se dérouler dans de bonnes conditions, ainsi que pour leur présence à la première fête de la ruralité associée à la fête de la laine.

La charte de partenariat, déjà signée par de nombreuses communes avant les élections, est présentée par les membres de l'association. Elle est adoptée à l'unanimité.

➤ **Changement de gestion pour le recrutement des maîtres-nageurs**

Afin de sécuriser le recrutement de maîtres-nageurs sauveteurs, il a été décidé, à coût équivalent, comme le fait depuis plusieurs années la commune de Monestier de Clermont, de recourir à un prestataire de service. Cette délibération a été votée à l'unanimité.

➤ **Renouvellement de l'adhésion à la convention de protection sociale des agents de la commune**

Il a été décidé, à l'unanimité, de maintenir le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 30 € brut par agent et par mois pour chaque agent adhérant au contrat découlant de la convention de participation avec le centre départemental de gestion.

➤ **Garantie d'emprunt en faveur d'Alpes Isère Habitat (AIH)**

La commune de Mens a consenti en 1994 un bail à construction au profit d'AIH pour la résidence « Pré Colombon ». Dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique la précédente municipalité lui avait accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 340 000 € en 2025.

Pour permettre aux habitants de bénéficier d'un meilleur confort thermique, les travaux suivants seront réalisés :

- Remplacement des portes palières
- Isolement des combles
- Remplacement des vélux
- Renouvellement des menuiseries extérieures
- Installation de poêles à granulés.

Compte tenu de l'intérêt de ces travaux, le conseil municipal à l'unanimité a décidé de porter à 373 048 € le montant de la garantie d'emprunt.

➤ **Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau de l'année 2025**

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité ce rapport produit tous les ans pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu.

... / ...

Vie municipale

Des efforts d'investissement sont à réaliser pour rendre plus performants les réseaux dont le rendement a baissé de 65% en 2024 à 60% en 2025. Ce sujet structurant pour la population, pour les agriculteurs et pour les entreprises fera l'objet d'une attention prioritaire de la municipalité dans le cadre de l'adaptation au changement et dérèglement climatique.

➤ Décisions modificatives sur les provisions pour risques et dotation aux amortissements

Différentes opérations comptables de régularisation ont été présentées pour le budget général, le budget eau et assainissement et pour le budget hébergement touristique. La délibération correspondante a été adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

La maire a rappelé le travail qui reste à faire sur les documents de gestion de crise de la commune : actualisation du plan communal de sauvegarde de la commune (PCS) en lien avec le plan intercommunal de sauvegarde (PICS) qui recense les moyens pouvant être mis à disposition des communes par la communauté de communes et le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), document obligatoire à destination de la population, qui n'a pas été réalisé jusqu'alors.

Ces documents feront l'objet d'une présentation en conseil municipal.

Emission de FR3, « votre village à la une »

Mens est le deuxième village qui a été choisi par les responsables de cette chaîne télévisée pour l'émission. C'est l'occasion de valoriser notre commune.

La construction d'un journal s'est faite à Mens à la salle des Sagnes le 14 octobre, en présence d'un public nombreux.

Claude Bronner, Vice-président à la culture et au patrimoine de la CCT a expliqué le travail lancé en commission culture sous sa responsabilité et a indiqué que lors du prochain conseil municipal sera présenté **le projet social de territoire**.

Pour notre sécurité à tous



Mens est doté de « Télé-Alert » En cas d'urgence, la commune peut vous prévenir directement sur votre téléphone. Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire en mairie.

Vous informer au mieux et au plus vite. Les incidents survenus ce mois-ci sur le réseau d'eau l'ont rappelé : face à une situation d'urgence, chaque minute compte pour prévenir les habitants. C'est pourquoi **la commune a mis en place « Télé-Alert »**, un système

d'alerte locale qui permet de joindre rapidement toutes les personnes inscrites. Il complète le dispositif national « FR-Alert », issu d'une directive européenne de décembre 2018 et transposé en droit français en mai 2021.

« FR-Alert » est déclenché par l'État et envoie automatiquement un message à tous les téléphones présents dans une zone donnée. **« Télé-Alert »**, lui, est géré par la commune et s'adresse aux habitants inscrits, y compris pour des événements locaux qui ne relèvent pas de l'alerte nationale.

Quand l'alerte est-elle déclenchée ? « Télé-Alert » est activé lors d'événements graves qui exigent une mise à l'abri ou une réaction immédiate. Le message précise en temps réel : l'objet de l'alerte et sa cause, les moyens mis en place et les actions en cours, l'évolution de la situation, avec des points réguliers jusqu'à son retour à la normale.

Sont notamment concernés : les risques naturels (inondations, feux de forêt, tempêtes, séismes), les risques technologiques (accidents industriels, fuites chimiques, incidents nucléaires), la sécurité publique (attentat ou menace imminente), les incidents locaux (coupure ou pollution du réseau d'eau, par ex).

En pratique : ✓ Aucune application à installer ✓ Inscription en mairie, aux heures d'ouverture ✓ Se munir de son numéro de téléphone.

L'intercommunalité

Commission communautaire « culture et patrimoine » *

Le 22 septembre dernier s'est déroulée la première commission communautaire "**culture et patrimoine**" à la médiathèque de Mens. De nombreuses communes étaient représentées, puisque 26 sur 27 ont déjà désigné leurs titulaires et suppléants. Cela est à souligner car la précédente commission avait démarré avec six personnes et fini avec deux !

Important aussi de relever la large participation car les propositions de cette commission doivent être amplement éclairées avec toute la diversité de notre territoire. Une prochaine réunion devrait avoir lieu en novembre, à laquelle seront invitées les associations culturelles.

La commission sera amenée à prendre connaissance du **projet culturel de territoire** qui avait été adopté par le conseil communautaire précédent. Les réunions de cette commission seront régulières tout au long du mandat, tous les deux mois hors juillet/août. Un compte-rendu des propositions énoncées par la commission sera effectué avec notamment les attributions de subventions aux associations. Des réunions en plus petit comité, sur des sujets précis sont souhaitées et seront ensuite présentées à la commission. Comme pour toutes les autres commissions, il est important de préciser que la commission est une force d'actions et de propositions, le pouvoir décisionnel appartenant à la CCT.

* *Les compétences de la commission pour l'ensemble du territoire : construction, entretien et fonctionnement des bibliothèques d'intérêt communautaire, animation et actions de promotion de la culture et du patrimoine, création et gestion d'un parc de matériel de spectacle.*

Le point sur quelques sujets abordés en conseil communautaire

Le travail sur la charte agrivoltaïsme a été lancé au niveau intercommunal. Il a été abordé lors du conseil municipal de Mens en septembre dernier.

L'objectif de cette charte est de fournir un outil d'aide à la décision pour accompagner les projets mis en place dans les communes. Il faut souligner que celles-ci restent souveraines dans les avis qu'elles pourront donner sur chaque dossier déposé.

Un temps de réflexion et d'échanges sur le devenir de **PEP'S Trièves** était à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire. Après une première phase d'expérimentation, PEP'S Trièves est désormais recentré sur le site de Mens avec plus de 25 équivalents temps plein et doit maintenant trouver un modèle économique durable qui passe par une augmentation sensible des prestations qui ne doivent pas concurrencer l'emploi et les entreprises du territoire.

Le travail engagé en 2025 sur l'adaptation de l'agriculture à l'horizon 2050 a fait l'objet d'une réunion de restitution. L'axe fort de cette rencontre, qui regroupait des élus, des agriculteurs et des associations, est la priorité à donner à la gestion de l'eau pour l'abreuvement des animaux, l'irrigation en particulier pour le maraîchage et pour la consommation humaine. Une réflexion sur le partage des usages et l'adéquation des ressources doit être engagée. A noter que, sur la gestion de l'eau, un chargé de mission en appui aux communes va être recruté début 2027.

Les questions d'urbanisme et de logement ont également été abordées sur 2 points :

- L'appui aux communes apporté dans le cadre du plan d'action logement pour réfléchir à la stratégie communale et soutenir les projets de création de logements. Pour rappel, la commune de Mens va créer 3 logements dans les locaux de l'ancienne trésorerie.
- La réflexion sur la planification urbanistique avec 2 enjeux : le travail territorial engagé à l'échelle de la CCT dans le cadre du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui va impacter l'ensemble des communes ; le choix ou non d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sur lequel les communes devront se prononcer : une 1^{ère} réunion de l'ensemble des conseillers municipaux du Trièves est programmée en décembre afin que chaque commune puisse avoir une bonne connaissance des enjeux et des impacts.

Histoires de Mens

Les 100 ans de La Bouffette de Mens, suite et ... remerciements

« À l'occasion du centenaire de La Bouffette de Mens, nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette journée exceptionnelle.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour participer à l'installation, à l'organisation et à la remise en place des différents espaces. Votre aide, votre disponibilité et votre bonne humeur ont été précieuses et ont largement contribué au succès de cette belle fête.

Un grand merci à la mairie de Mens pour le prêt du matériel et de la salle communale.

Nous tenons également à remercier chaleureusement le Comité des fêtes de Mens, dont l'aide et l'implication ont été particulièrement importantes tout au long de cette journée.

Merci également à Alexandra et Antoine pour leur participation et leur repas, ainsi qu'au groupe de rigodon et son accordéoniste, qui ont apporté une belle touche de tradition et de convivialité à cette célébration. Merci au groupe musical et à toutes les personnes qui ont participé aux animations et fait vivre cette journée. Et Merci à Mr Calvat Marcel pour cet orgue de barbarie.

Un grand merci également à notre photographe Mael, et « douceur de souvenirs » pour avoir immortalisé ces précieux moments et permis de conserver de magnifiques souvenirs de ce centenaire.

Enfin, nous adressons un immense merci à l'ensemble des participants, habitants, amis, familles, clients et visiteurs venus partager avec nous cette journée si particulière.

Grâce à vous tous, les 100 ans de La Bouffette de Mens resteront un moment inoubliable, placé sous le signe du partage, de la convivialité et de la transmission.

Merci à toutes et à tous d'avoir écrit avec nous une nouvelle page de l'histoire de La Bouffette de Mens. »

La Bouffette de Mens – 1926-2026

Bernard, Brigitte et Anthony ❤

La tradition de la pogne à Mens, encore un franc succès estival !

Née au lendemain de la Première Guerre mondiale, cette tradition a été créée pour venir en aide aux veuves de guerre et est respectée depuis 1919 à Mens ! Chaque année, généralement fin juillet et début août, l'Eglise Protestante Unie de Trièves Matheysine (EPUTM) et l'Association d'Education Populaire (AEP) assistés de bénévoles organisent la confection et la vente de pognes artisanales sur le Breuil.



Photo TUM

« Cette manifestation a été une nouvelle fois une belle réussite, tradition mise en place par nos arrière-grand-mères contribuant pleinement à faire vivre notre association AEP en y invitant petits et grands. Une trentaine de membres œuvrant pendant 3 jours pour assurer la fabrication et la vente des pognes de courgettes, d'abricots et de pruneaux avec à titre indicatif : 420 kg de courgettes, 200 kg de farine, 1 200 œufs ... »

« La fête de pognes protestante annonce une semaine de générosité accrue avec le dimanche : le culte de l'Offrande, initialement accompagné d'une kermesse et de la fameuse brocante protestante sous la Halle de Mens. Toutes ces manifestations sont un prétexte pour se retrouver dans la joie et le plaisir d'offrir temps et argent pour la paroisse. »

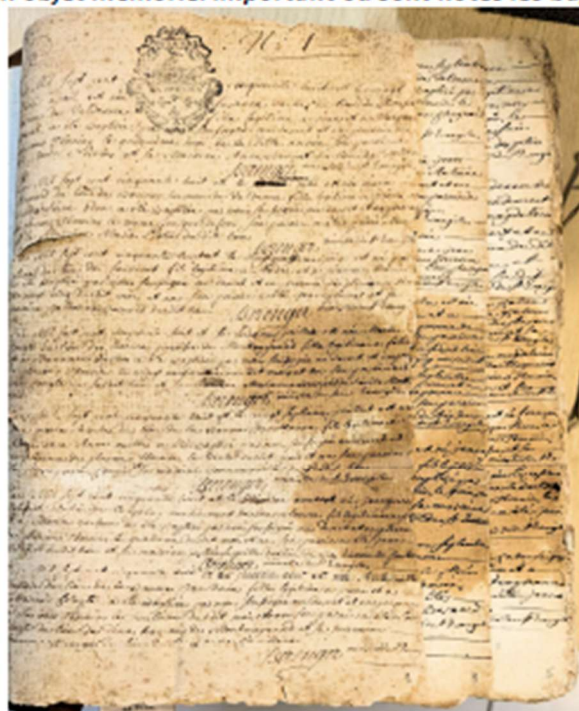
Cette tradition des pognes est toujours très attendue. Elle rythme l'année et participe à la vie de Mens et ses alentours. A une semaine d'écart, les commentaires vont bon train : laquelle de ces deux recettes a été la meilleure cette année ?



AMT

A Mens, le registre du Désert de Jean Bérenger dit "Colombe"

Un objet mémoriel important où sont notés les baptêmes et mariages "au Désert" de 1758 à 1792



Cette signature égrenne chaque page de ces précieux feuillets

Tous les actes ont été scrupuleusement notés par Jean Bérenger, ministre du saint Evangile, puis conservés et reliés ensemble par ses descendants (Bérenger, Richard-Bérenger, Kaltenbach), qui l'ont finalement déposé à la mairie de Mens.

Ce registre¹ contient :

- 2486 actes de baptême
- 707 actes de mariage
- 154 actes de sépultures

Ils ont été effectués "au Désert", c'est-à-dire dans la clandestinité. En effet, entre 1685 (Révocation de l'Edit de Nantes) et 1787 (Edit de tolérance) les baptêmes, mariages et sépultures devaient être faits par un prêtre, et les registres paroissiaux constituaient le seul Etat civil reconnu.

Les acteurs des cérémonies du Désert étaient passibles d'arrestations et de condamnations lourdes : les "ministres"² condamnés à mort, les autres participants, à des peines de prison, aux

galères, ou enfermement au couvent, à une amende pour le roi et à une aumône³.

Le registre de Mens concerne en fait toutes les communes à population protestante du Trièves et ses abords (Beaumont, Champsaur, Haut Diois). En plus des actes eux-mêmes, ce registre nous rappelle que Jean Bérenger surnommé *Colombe* a vécu toutes ces années sous le risque d'une dénonciation, arrestation, et d'être mis à mort. Toujours soutenu par sa femme Angélique Allouard de Mens (qui savait lire et écrire, y compris l'anglais⁴), qui avait été arrêtée et condamnée en 1759 pour participation à une assemblée interdite. Le registre inclut le baptême de leur fils Jean⁵, né à Tréminis, le 7 avril 1767.

Cet objet mémoriel important pour l'histoire triévoise mérite d'être conservé et protégé.

Sources
Archives mairie de Mens
Inventaire AMT

¹ Il a été intégralement photographié et répertorié par André Metje

² Aujourd'hui on dit "pasteurs"

³ amende affectée aux institutions : hôpital, société de la propagation de la foi etc

⁴ Angélique Bérenger garda précieusement caché un exemplaire de "Letter concerning tolération" de John Locke (réf. famille)

⁵ Jean Bérenger, futur comte d'empire et pair de France

Notre positionnement en tant qu'élu·es

Nous avons tenu dès le départ à être nommés élus "de la minorité" et non pas "de l'opposition". Pourquoi ? Parce que nous souhaitons travailler pour Mens **AVEC** la majorité. La plupart des délibérations du conseil municipal sont votées à l'unanimité. Mais... Nous sommes aussi en profond désaccord avec les méthodes employées par la maire sur certains sujets (tinys, les haies, la statue, etc.) et aussi sur certains choix fondamentaux : l'abandon du projet d'aménagement du Pré Colombon et du Tiers-Lieu, l'absence de concertation sur les routes, la désignation en interne et sans concertation des membres des commissions facultatives. C'est pourquoi nous continuerons à tenir cette position double : exprimer nos désaccords et proposer nos idées pour travailler ; avec pour objectif d'être au service de l'ensemble des habitant·es de la commune.

La venue de France 3

Une belle mise en valeur, avec de superbes images, du dynamisme et de la diversité des actrices et acteurs de notre commune. C'est une chance de vivre ensemble à Mens !

À propos de la COMMUNICATION

Nous regrettons :

- La simplicité de la permanence des élu·es du samedi, qui permettait à tout le monde de venir exprimer une question, donner un avis négatif ou positif.
- Le courrier des lectrices et lecteurs dans le TUM
- Les commissions ouvertes à toutes et tous...

Des précisions sur les modes de résistance à Mens

Il s'agit de faire la distinction entre les actions de résistance que nous portons contre certains actes de la majorité municipale **ET** la liberté d'expression de la population.

Oui nous apportons notre soutien à certaines initiatives de la population mais les slogans restent la responsabilité de leurs auteurs.

D'autres initiatives sont portées indépendamment et nous les découvrons comme tous, une fois réalisées : les peluches, les affichettes, les tags, etc.

Soyons clairs, les attaques personnelles ne sont pas nos méthodes. Mais peut-être qu'il faut se poser la question du pourquoi de leur existence ? La mairie ne pourrait-elle pas laisser place au dialogue en amont ?

Nos réserves en eau ?

Suite à une longue période de sécheresse qui a perduré après la fin de l'été, l'eau redevient un sujet préoccupant.

L'eau potable coule jusqu'à nous grâce à trois sources (Verdier, Barret et la Vanne). Elles remplissent des réservoirs tampons, avant d'arriver à nos robinets. Ces sources sont alimentées par la pluie et la neige qui s'infiltrent dans le massif du Dévoluy. Si nos réservoirs n'étaient plus alimentés, il ne nous faudrait pas plus de 4 jours, en continuant notre consommation habituelle, pour les vider. C'est en ce sens qu'on ne peut pas vraiment compter sur des "réserves", notre eau est une ressource saisonnière, alimentée par un flux continu issu des montagnes. Et comme elle est vraiment l'affaire de tous, **la création d'une commission sur l'eau ouverte à tous** (élu·es, employé·es municipaux, habitant·es et expert·es) nous paraîtrait particulièrement pertinente aujourd'hui. Nous sommes prêts à travailler sur ce sujet avec l'ensemble des élu·es. Continuons à changer petit à petit nos habitudes de consommation, à protéger, économiser et partager notre eau !

À propos d'AGIR EN COMMUN

Pour recevoir nos comptes rendus détaillés des conseils municipaux et être informés de nos actions, écrire à : **agirencommun2026@gmail.com**

Nous vous souhaitons une belle fin d'année !

Claire-Lise Galland, Daniel More et Charlotte Amirante

Brèves

L'équipe médicale de la Maison de Santé continue de s'agrandir !

Juliette RICHARD, sage-femme en libéral, a rejoint la Maison de Santé de Mens depuis septembre 2026, 1 jour par semaine actuellement - Tél. 06.12.49.93.85. - Prise de rdv : : www.rdvstagefemme.com

Opération matinée porte à porte auprès des commerçants de Mens

avec l'AGEDEN et la CCT

Comme en octobre 2023 et en octobre 2025, la CCT (Communauté de Communes du Trièves) renouvelle avec l'AGEDEN (Association pour une gestion durable de l'énergie) une animation en porte à porte auprès des commerçants de Mens.

Elle aura lieu **le jeudi 12 novembre 2026 de 9h à 12h**. Aymeric Aubert, conseiller à l'AGEDEN, et Guillaume Grandferry, chargé de mission développement économique de la CCT feront le tour des commerçants ce matin-là pour **échanger avec eux sur les économies d'énergie**.

Les commerçants pourront réserver un créneau de 15 min en envoyant un mail en amont à l'adresse suivante : g.granferry@cdctrieves.fr ou tel : 06 89 65 34 27

Une nécessaire expertise des ponts communaux

La vétusté des ponts communaux a conduit l'exécutif municipal à solliciter une expertise pour connaître les travaux à réaliser pour la sécurité des utilisateurs. Le cabinet EGIS, mandaté dans le cadre du dispositif étatique « SOS ponts », s'est rendu sur place et a rendu ses conclusions.

- **Le pont de Foreyre**, le cabinet s'est étonné qu'aucune visite n'ait été effectuée depuis de nombreuses années au regard des enjeux de sécurité. Le cabinet insiste sur **la nécessité de maintenir la fermeture de cet ouvrage** jusqu'à la réalisation à minima du platelage et le traitement de la corrosion du contreventement et préconise à moyen terme de nombreux autres travaux. Un chiffrage de ces travaux va être réalisé en vue d'une programmation. Les riverains disposeront du rapport, dans un souci de transparence.
- **Le pont du Perrier (Boiras)** exige de traiter les infiltrations et humidité au niveau de la structure et des mesures mais ne présente pas de danger pour la circulation.
- **Le pont de Doya** ne présente pas de désordre majeur mais son entretien courant notamment les garde-corps devra être effectué.
- **Le pont de Chardeyre** est, lui, de compétence départementale.

Le respect envers les règles élémentaires de la vie en communauté

Stationnement

Les places réservées aux personnes en situation de handicap sont occupées, parfois plusieurs jours, par des personnes n'ayant pas ce statut. Il en va de même pour les places attribuées à l'ADMR.

Respecter ces places constitue un devoir moral.

Graffitis et affichage sauvage dans l'espace public

Beaucoup d'habitants se sont plaints, à raison, des graffitis dans l'espace public, voire privé (garage) et de l'affichage sauvage qui fleurit sur des volets. Si la liberté d'expression est un droit, elle ne peut se faire au détriment des personnes et des biens, elle exige le respect.

Pour l'affichage sauvage, l'article L.581-8 du Code de l'environnement prévoit que, en agglomération, la publicité est interdite dans le périmètre des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR). L'affichage publicitaire ou assimilé n'est pas autorisé.

La mairie met à disposition des espaces dédiés pour l'information, les annonces des associations ou événements de la commune.

Nous savons pouvoir compter sur l'esprit civique des habitants.

Etat civil

Décès

- Chantal LAGIER épouse MIDALI décédée le 26 août 2026
- Georgette ROSE veuve PICCA décédée le 3 octobre 2026
- Christophe LE BOUTEILLER décédé le 9 octobre 2026
- Denise JACQUET épouse BETTO décédée le 21 octobre 2026

Mariage

- JARRY Richard et FAURE Marion le 24 septembre 2026

Prochains conseils municipaux

Mardi 24 nov.

Mardi 15 déc.

à 19h00

Tél. de permanence de la Mairie :

06 79 07 63 18

Portrait

Richard Morbo, un pompier aux deux engagements

Après les terribles incendies qui ont ravagé des régions entières en France et les interventions ô combien efficaces des sapeurs-pompiers, nous avons souhaité rencontrer un des membres du centre de secours (C.S.) de Mens, **Richard MORBO**. "Pourquoi lui plutôt qu'un autre pompier de Mens ?" Parce qu'il est pompier **volontaire** au C.S. Mens, sergent-chef, adjoint au chef de caserne le Lieutenant Guy Lorenzi, **et aussi** pompier **professionnel** au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) à Seyssinet. Toutefois, ils sont deux dans cette situation.

Le C.S. Mens, un des centres le plus "reculé" du département, est passé de 9 à 19 pompiers en 2 ans (les recrutements se poursuivant) ; 50% d'hommes et 50% de femmes, suffisamment remarquable pour être souligné. Le C.S. est financé à 80% par le Département et 20% par les communes. L'enveloppe Trièves allouée par le SDIS est répartie entre les centres de Mens, Gresse en Vercors et Monestier de Clermont.

Richard, charpentier de Chartreuse, est arrivé à Mens il y a 20 ans en 2006 et après un entretien avec Christian PASCAL, chef de centre de l'époque, a intégré le C.S. Mens. De nature, il est boulimique de sport et en qualité de **professionnel** à Seyssinet, comme tous les volontaires du C.S. Mens, il fait de la préparation physique, du renforcement musculaire avec les appareils installés dans la caserne. Dans le cadre de son engagement professionnel, ses spécialités portent sur le secours en milieu périlleux- montagne et le secours-sauvetage en hélicoptère : 1 607h/an, des gardes de 12h, (de 7h à 19h), repos 1 jour et si la garde est "de nuit" le repos sera de 48h.

Les **volontaires** eux, assurent environ 10 "disponibilités" par mois, dont la nuit de 19h à 5h du matin. Le C.S. de Mens dispose de 4 véhicules en rapport avec la couverture des risques de leur zone d'interventions. Celles-ci portent en majorité sur le secours à la personne. Avec 200 interventions pour 2025, l'activité du centre demande beaucoup de disponibilité pour des personnels qui travaillent tous en dehors du volontariat et ne sont pas disponibles à la demande en journée. Et pourtant, le nombre d'heures d'intervention est de 800h minimum à 2 000 h/an en moyenne. Dans le planning des volontaires, une manœuvre a lieu à la caserne chaque dernier dimanche du mois (moment disponible pour rencontrer la population) ainsi que 30h/an de formation obligatoire et des ICP (Indicateurs de Condition Physique) indispensables pour évaluer l'aptitude physique de chacun.

Avant de prendre congé, nous lui avons demandé s'il avait des remarques ou des souhaits pour le C.S. Mens ; **Richard** nous propose :

- « Une meilleure sensibilisation du public sur l'appel au CTA (Centre de Traitement de l'Alerte). Si le centre est sollicité pour une chute bénigne, le service ne peut plus être disponible pour une réelle urgence. De plus, du temps est nécessaire pour organiser un secours : celui de localiser la personne, de définir le besoin et donc le CS qui sera sollicité. Ce qui explique parfois que le temps d'intervention n'est pas aussi rapide que souhaité.
- Il y a aussi l'information dans les écoles, dans les lycées, les collèges. Je souhaiterais que les gestes de premiers secours "les gestes qui sauvent" soient enseignés le plus largement possible ; les pompiers volontaires de Mens sont tous d'accord pour assurer cette mission d'importance »



Photo TUM



MIXAGES
ESPACE DES VIEUX SOCIALES

MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRAULT - CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILLIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LAVAL - ST MARTIN DE CLELLES

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cdctrieves.fr

Agenda novembre 2026

Les lundis
dès le 2
16h30 - 18h

Aide aux devoirs
Pour les enfants du CP à la 6^è. Informations complémentaires à Mixages au 04 76 34 27 02.

Vendredi
6 et 20
10h - 15h

La Tablée
+ 60 ans et besoin de sortir de chez vous ?
Infos et inscriptions : Slavica 07 82 07 82 36.

du
2 au 27
9h - 17h

Exposition : Le calendrier de Bombyx
Cette année les artistes ont choisi le thème "Ensemble".

Jeudi
12
14h - 16h

Seniors en famille : à Monestier du Percy !
Communication bienveillante et intergénérationnelle. Pour les 60 ans et plus. **Sur inscription à Mixages.**

Lundi
2
9h30
pour aider
12h
pour manger

Repas d'Isabelle
formule : plat principal, pain et café !
Amenez une entrée ou un dessert à partager.

Vendredi
13
14h - 16h

Seniors en famille : à Mixages.
Connaître l'histoire de ses ancêtres, s'approprier l'histoire familiale. Pour les 60 ans et plus. **Sur inscription à Mixages.**

Lundis
2 et 23
14h - 16h

A vous de jouer !
De 4 à 104 ans. Gratuit, sans inscription.

Jeudi
19
matin

ADIL Infos sur le logement
Sur RDV au 04 76 53 37 30.

Lundi
23
13h30 - 15h30

Permanence CLIP'S
Centre de lutte contre l'isolement et de prévention du suicide. +18 ans.

Lundi
2
14h - 16h

Atelier d'écriture
Venez jouer avec les mots ! Thème : Noël. Pour les 60 ans et plus. Gratuit sur inscription.

Vendredi
27
14h - 17h

Seniors en famille : Projection du film "Le cou de la Girafe"
Suivi d'une discussion. Pour les 60 ans et plus. **Sur inscription à Mixages.**

Mardi
3 et suivants
10h - 12h

Atelier mémoire, gym cérébrale à Clelles
5 ateliers pour faire travailler la mémoire. Animés par une psychologue. **Sur inscription à Mixages.**

à venir en décembre...
Calendrier de l'avant-Noël à Mens !
Il reste des dates à prendre, sur inscription à Mixages.

Temps d'Parents

Ateliers du mercredi 9h30/11h30
les 4 & 18 nov. : temps de jeux et d'échanges à Mixages
le 25 nov. : danse et éveil par le corps (sur inscription), salle municipale de St Maurice en Trièves
Plus d'infos : tdparents@laposte.net - 07 56 13 64 34 - <https://www.tempsdparents.org>

Cinéma à l'amphithéâtre du collège

Organisé par *Prochaine Sortie* et *l'Ecran Vagabond du Trièves*

Dim. 1^{er}, deux films :

- 16h30 : « **Le corset** », 1h30, film d'animation pour enfants et adultes, de Louis Clichy.
- 18h30, « **Heart of the beast** » 1h41, film d'action et d'aventure de David Ayer avec Brad Pitt.

Dim. 15, 18h30 : « **La vie d'une femme** », 1h38, comédie

Evènements à venir sur novembre

- **mercredi 11 : célébration** du jour de mémoire pour tous les combattants – 11h Place Paul Brachet
Le 11 novembre, c'est la mémoire d'un jour, celui de l'armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la première guerre mondiale. Depuis 2012, une loi en a fait une journée d'hommage à tous les morts pour la France. Cela confère au 11 novembre une solennité encore plus grande.
Pour donner sens à ce devoir de mémoire et d'histoire, la mairie a souhaité associer largement les écoles : un texte sera lu par les enfants et le saxophoniste **Frédéric Fragiacommo** accompagnera en musique cette commémoration.
- **samedi 28 : marché de Noël** à L'EPHAD L'Obiou, de 10h à 17h, organisé par l'Association Cueille La Vie au profit de l'animation pour les résidents. Nombreux exposants - Tombola – Convivialité
- **samedi 28 : concours de belote** organisé par l'association « le carreau mensois », à l'espace culturel, en soirée (se référer au panneau lumineux pour l'horaire plus précis).



MIXAGES
ESPACE DE VIE SOCIALE
MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HERANS - PRÉBOIS - LAVARS
 CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CRICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cdctrieves.fr

Agenda décembre 2026

En cours de construction



Calendrier de l'avant-Noël

Lancé à Mens il y a cinq ans, le calendrier de l'avant-Noël rencontre un immense succès.

Du 1er au 24 décembre, une maison, signalée par un numéro sur la façade, se propose d'accueillir des habitantes et habitants à l'extérieur, devant chez elle, de 18h à 19h. Quelques boissons chaudes ou friandises, un morceau de musique ou autre chose, chacun et chacune accueille en toute simplicité, selon ses envies et possibilités.

Venez vous inscrire dès maintenant à Mixages pour accueillir un soir, devant chez vous, ce beau moment de convivialité !

Espace de vie sociale Mixages au 04 76 34 27 02 ou accueil.mixages@cdctrieves.fr.




Temps d'Parents

Ateliers du mercredi 9h30/11h30

2 déc. : visite de la Caserne de Pompiers de Mens (sur inscription)

9 déc. : temps de jeux et d'échanges à Mixages

16 déc. : yoga parents enfants au dojo de Clelles (sur inscription)

Plus d'infos : tdparents@laposte.net
 07 56 13 64 34 - <https://www.tempsdparents.org>

Cinéma à l'amphithéâtre du collège

Organisé par Prochaine Sortie

et l'Ecran Vagabond du Trièves

Les dernières séances de l'année 2026 auront lieu les dimanches **29 novembre** et **13 décembre** à 18h30 (programmation en cours).

Evènements à venir sur décembre

- **samedi 05** : le **Téléthon** se déroulera Bd Edouard Arnaud de 8h à 13h, animé par l'association Rochassac – Vente de boudin noir cuit à la chaudière (au chaudron), avec sa compote de pommes accompagné de vin chaud.
- **samedi 12** : le **repas des aînés** confectionné par le restaurant « Au Cœur du Trièves », à midi, aux Sagnes. Pour celles et ceux qui ne pourront pas participer au repas, un colis de Noël composé de produits locaux sera apporté à domicile par les élus.
- **samedi 12** : l'**ensemble vocal de Grenoble** « Splendeurs sacrées de la Renaissance » au Temple de Mens à 17h - Participation : 10 €, gratuit pour les moins de 18 ans Renseignements : 06 81 00 62 82
- **dimanche 13** : **Le marché de Noël**, place de la Halle, 10h à 18h avec les producteurs et artisans d'art du Trièves. Chants de Noël, animations autour des stands, restauration sur place.
- **samedi 19** : l'esprit de fête et du partage sera respecté ! La mairie, en partenariat avec le comité des fêtes, organisera la traditionnelle **déambulation** avec le père-noël à **17h** départ des Aires jusqu'aux Sagnes où à **18h** un vin chaud et jus de fruits seront offerts par la mairie. Le comité des fêtes poursuivra les festivités avec un **bal intergénérationnel**.